

Menus du mois d'octobre 2018

Date	Entrée	Plat principal	Dessert
<i>Lundi 1^{er}</i>	Salade coleslaw	Escalope de porc Haricots verts	Semoule au lait
<i>Mardi 2</i>	Betteraves rouges cuites	Œufs sauce Mornay Boulgour bio	Petit Suisse Fruit*
<i>Jeudi 4</i>	Tomates*, mozzarella	Poisson meunière Petits pois	Gâteau aux poires
<i>Vendredi 5</i>	Melon*	Bourguignon rav Pâtes bio	Fromage Compote
<i>Lundi 8</i>	Concombres* à la crème	Hachis Parmentier	Yaourt aromatisé
<i>Mardi 9</i>	Beurre de sardines	Sauté de porc aux pruneaux Gratin de courgettes	Petit Suisse Fruit*
<i>Jeudi 11</i>	Chou blanc, jambon	Poisson frais beurre blanc Riz	Fromage Cocktail de fruits
<i>Vendredi 12</i>	Salade verte, emmental, carottes*, fourme d'Ambert	Suprême de poulet Brocolis	Gâteau à l'ananas
<i>Lundi 15</i>	Chou-fleur vinaigrette	Quiche paysanne	Fromage Fruit*
<i>Mardi 16</i>	Tomates*, lentilles bio	Poisson pané Carottes* à la crème	Poire au chocolat
<i>Jeudi 18</i>	Pomelos*	Chipolatas Haricots blancs*	Entremets
<i>Vendredi 19</i>	Pizza	Pot au feu rav Légumes variés	Petit Suisse Fruit*

*Pain produit à partir d'ingrédients bio, viande origine France, *produits frais de saison, rav : race à viande*

Réunion de menus le mardi 9 octobre 2018 à 20h30
Au restaurant scolaire rue Bonne Lande

INFORMATIONS

Prix du repas au mois : 3,60 €

Montant pour le mois d'octobre 2018 : 43,20 €

Prix du repas occasionnel : 3,85 €

Le nombre maximum de repas ne doit pas excéder la moitié des jours de classe.

Une serviette de table marquée au nom de l'enfant est obligatoire pour une meilleure éducation à l'hygiène. Merci.

Les déductions (sorties de classes, grèves, maladies...) sont prises en compte automatiquement.

SI VOUS VOULEZ OPTER POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE, VOUS AVEZ JUSQU'À LA FIN DU MOIS POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOTRE RIB ET L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT SEPA À PRENDRE EN MAIRIE.

PAIEMENTS

Aucun règlement n'est accepté en mairie.

- Pour les familles qui règlent par prélèvement automatique, un avis de la somme prélevée vous sera adressé.

- Pour les familles qui règlent par chèque ou espèces, *la trésorerie de la Côte de Lumière adressera une facture chaque mois. Celle-ci devra être acquittée auprès de leurs services : 155 avenue Clémenceau, CS 60375 Château d'Olonne, 85109 Les Sables d'Olonne : Tél : 02 51 96 85 20.*

Horaires d'ouverture au public : lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h15 à 16h ; mercredi et vendredi de 8h45 à 12h

- Les repas occasionnels sont également facturés en fin de mois. **Si le nombre de repas pris est supérieur à celui autorisé, la facturation appliquée sera celle d'un mois complet au tarif des repas réguliers.**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Roselyne les lundis matins et mardis matins à la Mairie au **02 51 34 23 42** ou par courriel à l'adresse suivante : **restaurant.scolaire@landeronde.com**